



Plan d'ensemble du projet de réaménagement et de développement du CTPJ

CONCEPT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – RÉSUMÉ

- L'ouverture du site créée par la re-localisation des terrains de tennis extérieurs et de la centrale électrique permet l'aménagement de nouveaux sentiers créant des liens fluides entre la rue Faillon, le Centre de tennis, la piscine, le parc St-Roch (quartier Parc-Extension), les terrains de tennis extérieurs, les plateaux sportifs et le parc Jarry en général.
- Les nouveaux aménagements prévoient l'ajout de quatre-vingt-treize nouveaux arbres feuillus et de onze nouveaux arbres conifères en plus de l'aménagement de buttes au pourtour du site servant à couper les vents dominants et à améliorer les qualités visuelles du parc.
- Le site a été aménagé de façon à accueillir des usages multiples et à favoriser l'appropriation du lieu par les utilisateurs du parc Jarry. Les nouveaux aménagements comprennent entre autre une esplanade plantée (devant le stade du Maurier et le court no.1), un réseau de promenade piétonne avec éclairage sécuritaire, des plaines gazonnées, des surfaces de poussière de pierre avec plantation de pommeliers décoratifs.

LISTE DES REVÊTEMENTS DE SURFACE

Surface à revêtement dur

- Sentier en pavé de béton
- Sentier en asphalte – buttes et plaines

Surface à revêtement souple

- Surface en poussière de pierre coloré (couleur beige-ocre)
- Surface gazonnée

STRATÉGIE DE PLANTATION

L'implantation des aménagements (sentiers, tennis extérieur) a été planifié de façon à conserver tous les arbres existants à l'exception de six arbres. La grande majorité des arbres existants sont relativement jeunes (tronc de moins de 15cm de diamètre) et seront re-localisés sur le site en les intégrant aux nouveaux aménagements. Les arbres seront transplantés mécaniquement en utilisant une transplanteuse à lames, cette machinerie est conçue spécifiquement pour ce type d'ouvrage.

Arbres à re-localiser sur le site

- 36 tilleuls existants sont re-localisés le long du sentier en courbe qui longe le Stade du Maurier et le nouveau court no.1
- 35 frênes existants sont re-localisés. La majorité des frênes sont replantés de façon à consolider l'alignement existant le long du sentier piétonnier reliant la rue Faillon au Centre de tennis. Les autres frênes sont re-localisés sur les buttes proposées en pourtour du site.
- 15 arbres conifères et feuillus sont re-localisés sur les buttes proposées en pourtour du site.
- 61 arbustes sont re-localisés le long de la clôture de l'enclos d'exercice canin et le long de la rue Faillon.

Nouvelles plantations

- 32 Malus baccata "Makamik", pommeliers décoratifs à floraison rouge-rose foncé, sont plantés dans les surface en poussière de pierre colorée
- 32 Ginkgo biloba, Arbre aux quarante écus, sont plantés dans la surface gazonnée servant de stationnement temporaire lors des Internationaux de Tennis. Ces arbres résistent bien à une compaction ponctuelle du sol environnant.
- 20 Quercus robur "Fastigiata", chêne pyramidal, sont plantés pour servir d'écran le long du terrain de soccer à l'ouest du site.
- Une vingtaine d'autres arbres, d'essences variées, sont plantés sur les buttes et en pourtour du site :

Arbres feuillus

Aesculus glabra, Marronnier de l'Ohio

Fraxinus americana, Frêne blanc

Acer platanoïdes, Érable de Norvège

Arbres conifères

Picea pungens, Épinette du Colorado

Pinus nigra Austriaca, Pin noir d'Autriche

Larix Laricina, Mélèze d'Amérique

Arbustes feuillus

Cotoneaster apiculatus, plantés le long de la clôture de la piscine pour empêcher la poussière de pierre d'atteindre la piscine en cas de vents violents.



Vue d'ensemble

LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Le parc Jarry supporte, depuis sa création, deux vocations : parc de détente, d'agrément et parc de loisirs avec plateaux sportifs (soccer, tennis, base-ball, pétanque), piscine, aire de jeux pour enfants, etc. Très utilisée, la portion plateau sportif située dans la partie nord du parc offre des espaces plats avec des plantations situées aux alentours des aires de jeu. La portion sud-est du parc est principalement occupée par le lac, entouré par des modulations de sol et de plantations au dessin libre, le tout d'inspiration pittoresque. Le parc Jarry est accessible par une dizaine d'accès, une nouvelle connexion avec le quartier Parc-Extension a été aménagée récemment et permet d'accéder au parc Jarry de plein pied par l'emprise ferroviaire. Le point d'accueil de cette nouvelle entrée se situe dans une zone occupée par des plantations d'arbres matures. Le cheminement vers le parc se poursuit en longeant le CTPJ, côté sud, et les plateaux sportifs, côté nord.

Les principaux objectifs d'aménagement sont les suivants :

- Par son découloignement, faire en sorte de maximiser l'utilisation du site du CTPJ par les usagers du parc.
- Atteindre une qualité d'aménagement et faire en sorte que le design du site participe au dessin d'ensemble du parc.
- Créer des liens piétonniers fonctionnels et agréables.
- Conserver et bonifier les acquis du parc en terme d'installations existantes.

Nouvelle expression paysagère du CTPJ

Le langage formel de ce nouvel espace accessible aux citoyens se fait dans la poursuite du langage amorcé dans le secteur du lac. Le dessin des sentiers aux formes courbes et rectilignes et l'utilisation d'une légère modulation de sol supportent ce langage. La piscine est intégrée aux nouveaux aménagements. La végétation existante en bon état phytosanitaire est conservée ou re-localisée; le projet prévoit de plus la plantation de nombreux arbres.

Le terrain libre gazonné, le long de la rue Faillon, demeure. Des alignements d'arbres résistant à la compaction ponctuelle du sol sont plantés afin d'agrémenter l'espace. Visuellement intéressante, cette aire peut accueillir des activités libres.

Déambulation

Le concept d'aménagement prévoit la consolidation du lien piétonnier – la promenade – sous la forme d'un axe, de la rue Faillon jusqu'au nouvel accès donnant sur le quartier Parc-Extension. Le long de cet axe, à l'ouest du parc, les bâtiments du CTPJ sont implantés en enfilade : le centre de tennis intérieur, le court central et le nouveau court n° 1.

De la rue Faillon, l'axe se formalise, le sentier piéton existant le long de l'accès véhiculaire est conservé, le double alignement d'arbres de part et d'autre est consolidé. Les lampadaires porte-bannières positionnés le long de cet axe sont conservés. Une expression similaire est utilisée à l'autre extrémité de ce parcours. Sur un plus court tronçon, un sentier piétonnier large est aménagé. Il est bordé d'un alignement d'arbres d'un seul côté (frênes existants re-localisés) et appuyé par une ligne de lampadaires porte-bannières. À cette extrémité, l'axe se termine par un raccordement fluide au réseau de sentiers existants.

Entre ces deux portions d'axe en relation avec le court central et le nouveau court n°1, une ligne courbe s'inscrit dans le paysage. Cette ligne, davantage apparentée au langage pittoresque, est supportée par un alignement de tilleuls et permet de loger des espaces plus dégagés formant un seuil orienté vers le parc. La promenade devient dynamique, cette ligne courbe forme un sentier qui sert de point d'ancrage aux différents liens piétonniers qui sont aménagés vers le parc.

Les terrains de tennis extérieurs

Afin de favoriser l'intégration visuelle des tennis extérieurs situés en face du nouveau court n° 1, les courts déplacés seront implantés sur deux niveaux permettant de suivre la topographie existante du parc et de diminuer l'impact visuel des clôtures qui doivent les entourer. De plus, toujours pour améliorer l'intégration visuelle, ces terrains de tennis sont ceinturés, côté Nord et côté Est, de buttes d'environ 1,5 mètre de haut, plantées d'arbres feuillus et conifères.

Les travaux d'infrastructure préalables

Enfin, il faut rappeler que des travaux d'infrastructure importants doivent être faits afin de réaliser ce concept d'aménagement paysager et de permettre l'accessibilité aux usagers du parc au site et à sa nouvelle promenade. Ces travaux d'infrastructure prévoient la modification et la modernisation du réseau électrique du CTPJ, soit :

- retirer le transformateur sur socle dans la place centrale;
- enlever le branchement à 4kV et la ligne aérienne;
- augmenter la capacité d'alimentation et de distribution;
- re-localiser la centrale électrique dans le centre de tennis intérieur;
- mettre sous terre les conduits électriques.

Les fonctions

Ces nouveaux sentiers s'ajoutent au réseau de promenade existant et assurent les liens fonctionnels nécessaires entre le centre de tennis, les tennis extérieurs, la piscine, le secteur du lac, etc. Entre ces sentiers au dessin orthogonal se logent des plages gazonnées et des surfaces de poussière de pierre colorée plantées d'arbres ornementaux en pleine terre ou d'arbustes

pots. Ces surfaces de poussière de pierres peuvent servir en dehors de la période des Internationaux de tennis, d'aires de pique-niques et d'aires de jeu de pétanque. Il fera bon y pique-niquer sous les arbres et les arbustes en pots agrémentés de fleurs annuelles apporteront tout au long de l'été leur touche de couleurs.

Entre ces sentiers au dessin orthogonal se logent des plages gazonnées et des surfaces de poussière de pierre colorée plantées d'arbres ornementaux en pleine terre ou d'arbustes en pots. Ces surfaces de poussière de pierre peuvent servir, en dehors de la période des Internationaux de tennis, d'aires de détente et de jeu de pétanque. Là encore, il fera bon pique-niquer à l'ombre des arbres et des arbustes en pots, agrémentés de fleurs annuelles qui apporteront tout au long de l'été leur touche de couleurs.

Le projet prévoit l'implantation de nouveaux lampadaires performants en terme de sécurité et d'ambiance. De petits gradins permanents – naturels – sont prévus entre la piscine et le centre de tennis. Cette petite agora pourra servir en tout temps d'espace de détente ou encore pour accueillir des spectacles ou des animations populaires. En plus des gradins, des bancs seront positionnés le long d'un sentier longeant les courts de tennis extérieurs et des corbeilles à rebuts seront localisées en des endroits appropriés.

Le projet offre également la possibilité d'opérer une aire de services et de restauration saisonnière dans les installations du CTPJ pour les usagers du parc. Cette aire serait aménagée en façade du court central, dans les installations existantes et des tables seraient installées à proximité.

L'ouverture du site permet aux utilisateurs du parc de profiter d'un nouvel aménagement de qualité où le vocabulaire de forme et les matériaux sont issus d'éléments existants du parc. Cet aménagement ajoute un cheminement intéressant et supporte de nouvelles activités.

Nul doute, le projet de réaménagement au site du CTPJ vise un judicieux équilibre entre le sport et la détente.